



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mai 2016
Français
Original : arabe

Lettre datée du 29 avril 2016, adressée au Président du Conseil par le Représentant permanent de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite aux lettres adressées au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/382 et S/2016/252), je tiens à rappeler les déclarations faites dans la lettre du 16 janvier 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité par M. Sameh Chokri, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte (S/2016/54), concernant la souveraineté de l'Égypte sur le triangle de Halaëb-Chalatin.

Cela étant, le Gouvernement égyptien est attaché au renforcement des liens fraternels et historiques qui l'unissent ainsi que le peuple au Gouvernement et au peuple soudanais et continuera de coopérer avec lui en vue de promouvoir les intérêts des deux peuples frères dans tous les domaines.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Amr Abdellatif **Aboulatta**

